



Mars 2024

FO COM \ LA POSTE \ DCN
DT



FERMETURES ET TRANSFORMATIONS DES PIC 67 / 86 / 45 / 80 **FO NE SIGNE PAS L'AVENANT !**

FOCom n'a pas signé l'avenant de l'accord d'accompagnement des personnels industriels de la Direction Technique BSCC

Le 5 octobre, la Direction de la DT nous annonçait le lancement de négociations dédiées à l'accompagnement social des personnels industriels de la DT dans le cadre des transformations des PIC de Holtzheim (67, Strasbourg), Migné-Auxances (86, Poitiers) et Fleury Les Aubrais (45, Orléans). Par la suite est venue se greffer la fermeture de la PIC de Roye (80, Amiens).

FOCom a participé à toutes les plénières, dont la conclusive et dès le départ des négociations, FOCom a rejeté la création d'un avenant à l'accord d'accompagnement dans le cadre des fermetures de Caen et Valence. **Nous avons demandé que soit réalisé un nouvel accord propre à cette nouvelle situation. Proposition que la direction n'a pas voulu entendre.**



Cet avenant à l'accord concerne des techniciens qui perdent leurs postes de travail avec toutes les contraintes qui en découlent. Perturbations au niveau de leur organisation familiale, psychologique et personnelle, perte du pouvoir d'achat, réinvestissement dans l'apprentissage d'une nouvelle activité professionnelle.

Face à une direction, affichant une volonté de dialogue social de qualité, se cache un véritable dédain envers les agents, dont nous avons portés les revendications. **FOCom a continué de proposer, argumenter, défendre les intérêts communs des agents impactés, articles par articles.**

FO Com a été force de propositions, et si certaines ont été entendues, plusieurs autres demandes n'ont pas obtenu une suite favorable. Pourtant, nous étions vraiment partis avec la volonté d'aboutir à un consensus pour cet accord et de faire entendre la voix des postiers de la Direction des opérations. FO souhaitait apporter de la satisfaction auprès des agents et suivre la situation de chaque technicien lors des commissions de suivi futures. La direction en a voulu autrement. Ce n'est pas sans compter sur notre volonté de continuer à les accompagner. **FO Com poursuivra cette action, continuera à être aux côtés des agents.**

Une évolution à la marge, mais le compte n'y est pas!

Revendication formulée par FO Com : tous les techniciens industriels jusqu'au grade de 3.1 inclus sont reconnus comme des personnels exerçant des fonctions comportant des facteurs de pénibilité au sens postal. Où se trouve la compensation pour perte des avantages de la pénibilité (Acquisition de « *Jours Pénibilités Senior* » et possibilité de départ anticipé en TPAS ou à la retraite) ? FO Com a été la seule organisation syndicale à en faire la demande. 1000 € ont été demandés : la direction n'a pas pris en compte la pénibilité !

Pour FO Com, trois revendications étaient non-négociables, une seule a été acceptée.

- ▶ Perte des avantages de la pénibilité. Rejetée.
- ▶ Plusieurs techniciens nous ont informés qu'il était hors de question qu'ils démontent les machines de tri tournée facteur (TTF) pour la modique somme de 30 € par machine.

Nous avons donc demandé à la direction de se montrer plus généreuse en augmentant ce montant, un temps elle nous a proposé 50 €, pour finalement refuser. À la place, c'est une mauvaise proposition qu'elle a préféré proposer aux techniciens. Soit ils participent au démontage de tout le parc machine afin d'obtenir une prime globale, soit ce sera rien.

- ▶ Dans le tableau concernant la mobilité fonctionnelle, la direction a accepté qu'il soit ajouté la fonction de RIT (Responsable des Infrastructures Techniques) dans « *mobilité vers un poste de RMI* », devenant ainsi « *mobilité vers un poste de RIT ou RMI* ».



INCOMPRÉHENSION

Dans l'accord relatif à la mise en œuvre de l'accompagnement social pour le personnel de la production, de la PIC de Poitiers, la direction d'établissement a pris en compte l'augmentation de kilométrage de 1 à 4 kms. Kilométrage en plus que les agents de production auront à réaliser chaque jour entre leur ancien lieu de travail, et le nouveau. Cette contrainte provoquera une diminution irréversible de leur pouvoir d'achat. Nous avons demandé à la Direction Technique qu'elle fasse la même chose, elle a refusé. Pas de changement sur le paragraphe de la mobilité. Même chose pour l'augmentation de la prime sur le maintien de la Qualité de Service.

L'augmentation de la prime de 1000€ dans l'avenant pour les techniciens qui basculent de jour en nuit, n'est que l'application des nouveaux textes de la DEXCIL. Toutefois, FOCom a revendiqué l'obtention de cette prime pour tous les agents impactés sans exception.

L'augmentation de 1000€ acceptée par la direction, pour les techniciens qui s'orientent vers une autre PIC quant à elle, ne touchera malheureusement qu'une minorité d'agents.

Concernant la suppression des astreintes, FOCom a pu obtenir son maintien pendant 1 an à 100%.

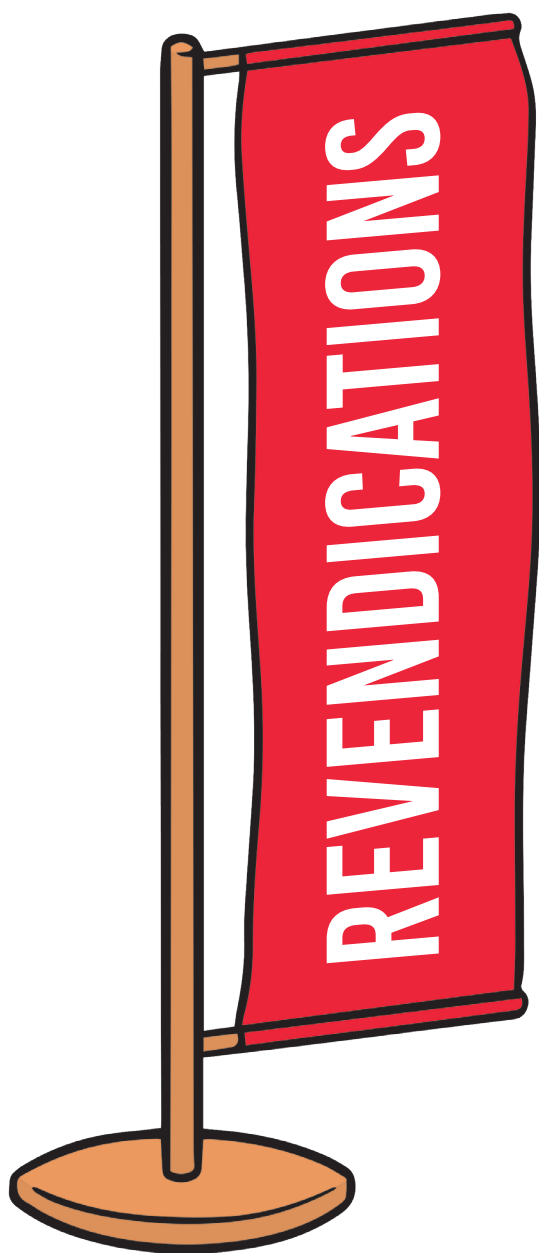
Nous sommes loin des premières revendications que l'ensemble des agents des PICs d'Holtzheim (Strasbourg), de Migné-Auxances (Poitiers), Fleury les Aubrais (Orléans) et Roye (Amiens) avait formulé dès la première plénière de lancement. Avec cet accord, la direction n'aura pas à subir une forte augmentation de prime à verser. FOCom n'a pas voulu être dans l'accompagnement comme d'autres organisations syndicales. Nous avons voulu apporter du plus auprès des agents et non, que leur situation stagne.

FOCom attendait une reconnaissance à sa juste valeur, des contraintes que les agents vont subir. Nous avons tous œuvré pour un accord gagnant/gagnant, au final il est décevant. La direction est restée arc-boutée sur les propositions de cette 2^e version de l'accord: «oui c'est comme ça». Ouverte aux échanges dans une certaine limite, elle n'a toutefois pas modifié une seule virgule de l'accord. Nos dirigeants semblaient pourtant déjà assurés des signatures d'OS et de l'atteinte des 30% de représentativité pour que l'accord s'applique.

La Direction Technique ne manque pas de maux: des postiers de la DT sont surchargés d'activités suite à une dissolution sans fin des effectifs, des collaborateurs souffrent en silence et ont peur d'être catalogués. Sans compter la diminution du pouvoir d'achat, l'augmentation des charges et des tarifs de l'énergie...

FO COM

NE LÂCHE RIEN !



FO Com continue de solliciter la direction pour qu'elle accorde une prime de poste à tous les techniciens qui réalisent plus de deux horaires différents durant leur cycle de travail.

FO Com revendique l'application de l'accord de la Direction des Opérations concernant l'obtention du grade de III.3 pour les TEORM. Certains agents sont toujours en attente.

FO Com revendique le grade cible de III.1 pour tous les techniciens.

FO Com revendique le 13^e mois à La Poste.



www.focom-laposte.fr

DÉTERMINÉS

POUR NOUS SUIVRE

